

**RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL**

**VENDREDI 27 JANVIER 2017 À 18H00**

**COMPTE RENDU**

Le Comité Syndical du Syndicat des Transports de l'Agglomération Toulouise s'est réuni le Vendredi 27 Janvier 2017, dans la salle Nicolas Pierson de la mairie de Toul, sous la Présidence de Monsieur Jorge BOCANEGRA.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Mesdames Marie VIOT, Fatima EZAROIL, Nadine MOREL, Messieurs Jorge BOCANEGRA, Alain ANSTETT, Guy SCHILLING, Olivier COCHERIL, Alain GAUDE, Emmanuel PAYEUR, Christian MELIN.

\*\*\*\*\*

Monsieur Emmanuel PAYEUR est désigné secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

## **POINT 1 - ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 14 DECEMBRE 2016**

Le Procès-verbal du 14 Décembre 2016 est adopté à l'unanimité.

## **POINT 2 - DELEGATION DE SIGNATURE**

Par délibération du 23 avril 2014, le Comité Syndical a délégué certaines de ses attributions au Président. Dans un souci de « bonne administration » du Syndicat, et afin d'accélérer le traitement des dossiers au quotidien, il est proposé au Comité d'autoriser d'autres personnes à signer les décisions que le Président prend :

- Pour l'ordonnancement des dépenses et des recettes :

	Fonctionnement/Dépenses et Recettes			Investissement/Dépenses et Recettes		
	Bons de commande inférieurs à 500€	Bons de commande supérieurs à 500€	Factures+ Bordereaux Titres et Mandats	Bons de commande inférieurs à 500€	Bons de commande supérieurs à 500€	Factures+ Bordereaux Titres et Mandats
Jorge Bocanegra	X	X		X	X	
Emmanuel Payeur et Olivier Cocheril	X	X		X	X	
Ghyslaine Lamy et Christine Innocenti			X			X

L'exposé entendu, à l'unanimité, le Comité Syndical, autorise d'autres personnes à signer les décisions selon la répartition ci-dessus.

## **POINT 3 : ADHESION DE LA COMMUNE DE Foug**

Par délibération en date du 9 décembre 2016, la commune de Foug sollicite son adhésion au STAT.

Le Comité Syndical, à l'unanimité, accepte l'adhésion de la commune de Foug.

## **POINT 4 : MODIFICATION DES STATUTS DU STAT**

L'article V des statuts du STAT dispose que les communes membres sont représentées ainsi au sein du comité syndical :

- 2 délégués pour la commune de Chaudeney sur Moselle
- 3 délégués pour la commune de Dommartin-les-Toul
- 4 délégués pour la commune d'Ecrouves
- 6 délégués pour la commune de Toul
- 2 délégués pour la commune de Domgermain

Compte tenu de l'adhésion de Foug, il est proposé de modifier le nombre de délégués de la manière suivante :

2 délégués pour la commune de Chaudeney sur Moselle  
3 délégués pour la commune de Dommartin-les-Toul  
4 délégués pour la commune d'Ecrouves  
6 délégués pour la commune de Toul  
2 délégués pour la commune de Domgermain  
3 délégués pour la commune de Foug

**TOTAL : 20 délégués titulaires**

Le nombre de délégués suppléants à désigner est identique au nombre de délégués titulaires.

Les autres articles demeurent inchangés.

Le Comité Syndical, approuve à l'unanimité les modifications apportées aux statuts du STAT.

#### **POINT 5 - PRESENTATION DES FUTURES LIGNES DU RESEAU ET CREATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL**

Le groupe de travail est constitué de Jorge Bocanegra, Emmanuel Payeur et un membre de chaque commune membre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H10.

Le Président

Jorge BOCANEGRA

**AFFICHAGE LE 30 JANVIER 2017**